



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du vendredi 06 septembre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS – CHAMPIONNAT

53393646 VILLEJUIF US 2 / BAGNEUX COM 1 du 07/09/2025 (R3/A)

La Commission,

Pris connaissance des courriels de la Mairie de VILLEJUIF et du club de l'US VILLEJUIF demandant à jouer ce match au stade Gabriel Thibault de VILLEJUIF (horaire inchangé : 15h00) - le stade Louis Dolly ne permettant pas l'accueil de cette rencontre.

Accord de la Commission.